retraitesolidarite.caissedesdepots.fr

RAPPORT ANNUEL 2016
CRRFOM

Caisse de Retraite des Régies Ferroviaires d'Outre-Mer

Une gestion Caisse des Dépôts

Le rapport annuel se présente comme suit :

I. LE RAPPORT DE GESTION 2

Il analyse l'activité du régime, les évolutions constatées entre les derniers exercices et complète ou détaille les informations afférentes à certaines activités.

II. LES COMPTES ANNUELS 8

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe comptable

Le bilan décrit séparément, à la clôture de l'exercice, les éléments actifs et passifs du fonds et fait apparaître de façon distincte les capitaux propres.

Le compte de résultat récapitule les produits et les charges de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il fait apparaître par différence l'excédent ou le déficit de l'exercice.

L'annexe comptable complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat, d'une part, en mettant en évidence tout fait pouvant avoir une influence significative sur le jugement des destinataires et, d'autre part, en indiquant toutes les explications nécessaires à une meilleure compréhension du bilan et du compte de résultat.

L'audit des comptes

En qualité de commissaires aux comptes de la CDC, les cabinets Mazars et PricewaterhouseCoopers audits, effectuent des travaux d'examen limité des comptes de la CRRFOM portant sur les comptes annuels ci-dessus mentionnés. A l'issue de leur intervention, ils émettent un rapport d'examen limité joint au présent document.

III. LEXIQUE 20

Présentation générale 3

Financement du fonds 3

Gestion administrative 4

Indicateurs 5

Frais de gestion 6

PRESENTATION GENERALE

L'article 4 du décret n° 93-1150 du 29 septembre 1993 relatif à l'office français de coopération pour les chemins de fer et les matériels d'équipements (OFERMAT) précise qu' : « *En raison de sa dissolution, la gestion du régime des retraites des anciennes régies ferroviaires d'outre-mer est transférée à l'Etat à compter du 30 septembre 1993* ».

Par convention du 29 septembre 1993 renouvelée le 31 juillet 2006, la gestion de la Caisse de retraites des régies ferroviaires d'outre mer (CRRFOM) a été confiée à la Caisse des dépôts, assistée d'un comité de suivi.

Cette convention définit les conditions dans lesquelles la Caisse des dépôts procède, au nom de l'Etat, à la gestion administrative, comptable et financière des pensions de la CRRFOM.

Un avenant à cette convention est en cours d'élaboration. Il a pour objet de modifier l'article 4.1 concernant les demandes de fonds et l'article 4.2 sur les frais de gestion facturés par la CDC.

FINANCEMENT DU FONDS

Trimestriellement, la Caisse des dépôts (CDC) adresse un appel de fonds au ministère du budget pour couvrir les besoins du trimestre à venir.

Le montant de la subvention est calculé en fonction des prévisions de dépenses effectuées en fin d'année précédente.

Par ailleurs, la SNCF effectue trimestriellement un virement correspondant à la part contributive.

GESTION ADMINISTRATIVE

La gestion administrative de la CRRFOM est assurée par la Direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts.

L'appel de fonds est réalisé et suivi au sein de la Direction de l'investissement et de la comptabilité (DIC).

La gestion des bénéficiaires est opérée au sein de la Direction des gestions mutualisées de l'établissement de Bordeaux, et plus particulièrement par le service de la gestion des pensions.

L'activité de l'unité «Gestion spécifique», en charge de la CRRFOM, se décompose en deux grandes fonctions :

- les paiements : du versement des prestations à leur annulation,
- la liquidation : l'étude du droit à réversion.

Annuellement, il procède :

- à un contrôle d'existence et vérifie que les conditions requises soient respectées,
- à un contrôle annuel des éventuels bénéficiaires d'une exonération d'impôts, pour pouvoir suspendre les cotisations sociales.

Les arrérages de pension sont payés mensuellement à terme échu.

La gestion financière et la comptabilité du fonds sont assurées, à Bordeaux, par la Direction de l'investissement et de la comptabilité (DIC).

Le service « Vie sociale » de la Direction de la gouvernance des fonds de l'établissement de Bordeaux a en charge l'organisation du comité de suivi.

INDICATEURS

REPARTITION DES PENSIONS SELON LA NATURE DU DROIT

DE 2003 A 2016

ANNEES	DROITS		TOTAL
	DIRECTS	DERIVES	
2003	118	220	338
2004	117	204	321
2005	101	199	300
2006	95	182	277
2007	86	177	263
2008	81	162	243
2009	71	157	228
2010	59	155	214
2011	50	149	199
2012	43	140	183
2013	37	125	162
2014	31	120	151
2015	28	111	139
2016	18	102	120

EVOLUTION DU NOMBRE DES PENSIONNES EN FONCTION DE LA NATURE DU DROIT DE 2003 A 2016

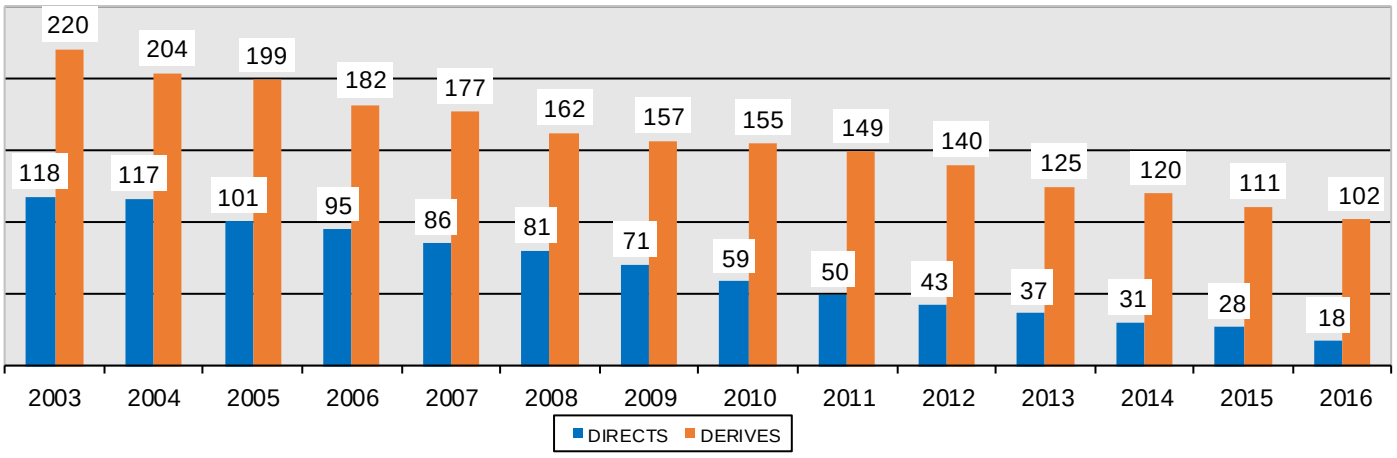

REPARTITION DES ALLOCATAIRES PAR TRANCHE D'ÂGE

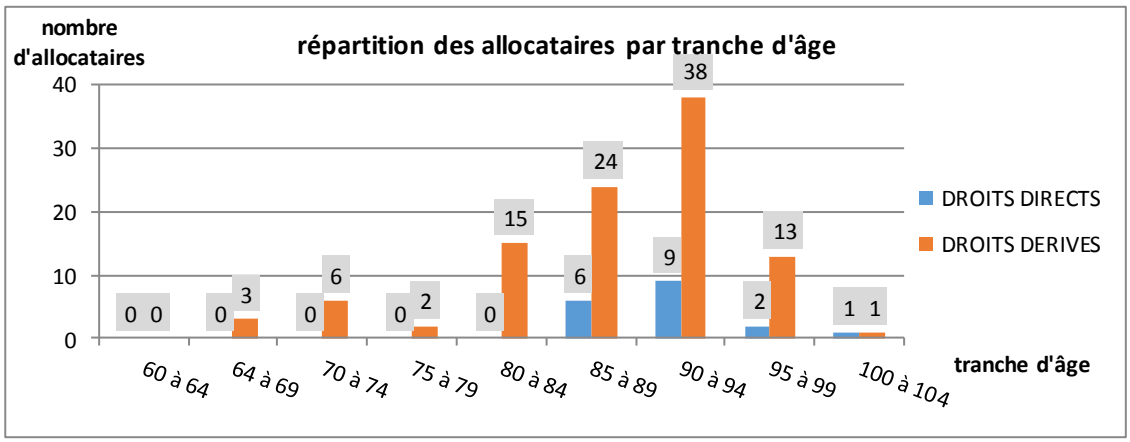

FRAIS DE GESTION

Conformément à l'article 4-2 de la convention du 31 juillet 2006, la Caisse des dépôts est remboursée, en contrepartie de ses prestations, à l'euro, l'euro de l'intégralité des coûts engagés pour la gestion des pensions de la CRRFOM.

Le montant de ces frais pour l'année 2016 s'élève à 72 231 euros.

Bilan 9

Compte de résultat 11

Bilan détaillé.....13

Compte de résultat détaillé 14

L'annexe comptable
Principes, règles et méthodes comptables, fait caractéristique 15
Notes sur le bilan 16
Notes sur le compte de résultat.....17
Flux de trésorerie 18

L'audit des comptes 19

BILAN ACTIF

(en €uros)

Rubriques	2016			2015
	Montant Brut	Dépréciations	Montant Net	Montant Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS DEBITEURS	10 530		10 530	
CREANCES D'EXPLOITATION				
Créances cotisants et comptes rattachés				
Créances s/entités publiques et org.de sécurité sociale				
Autres créances				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES				
Banque	104 506		104 506	56 243
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**115 037**		**115 037**	**56 243**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**115 037**		**115 037**	**56 243**

BILAN PASSIF

(en €uros)

Rubriques	2016	2015
Dotation et apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementaires		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
COTISANTS CREDITEURS		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		95
Dettes sur prestataires	3 329	32 025
Dettes sur entités publiques et org.de sécurité sociale	10 698	13 026
Autres dettes	22 641	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	78 369	11 097
DETTES	**115 037**	**56 243**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**115 037**	**56 243**

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

(en €uros)

Rubriques	2016	2015
Cotisations, impôts et produits affectés		
Produits techniques	2 418 856	2 842 316
Divers produits techniques	2	
Reprises sur dépréciations techniques		
PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE (I)	**2 418 858**	**2 842 316**
Ventes et prestations de services		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et dépréciations, transfert de charges		
Autres produits		
PRODUITS DE GESTION COURANTE (II)		
PRODUITS D'EXPLOITATION (I+II)	**2 418 858**	**2 842 316**
Prestations sociales	2 346 623	2 747 301
Charges techniques		
Diverses charges techniques	4	0
Dotation aux provisions et dépréciations pour charges techniques		
CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (III)	**2 346 627**	**2 747 301**
Achats et charges externes	72 231	95 015
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
CHARGES DE GESTION COURANTE (IV)	**72 231**	**95 015**
CHARGES D'EXPLOITATION (III+IV)	**2 418 858**	**2 842 316**
A - RESULTAT DE GESTION TECHNIQUE (I-III)	**72 230**	**95 015**
B - RESULTAT DE GESTION COURANTE (II-IV)	**-72 231**	**-95 015**
C - RESULTAT D'EXPLOITATION (A+B)	**0**	**0**
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS (V)		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES (VI)		
D - RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
E - RESULTAT COURANT (C+D)	**0**	**0**

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

(en €uros)

Rubriques	2016	2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
F - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés Impôts		
TOTAL DES PRODUITS	**2 418 858**	**2 842 316**
TOTAL DES CHARGES	**2 418 858**	**2 842 316**
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU DEFICIT) (E+F)	**0**	**0**

BILAN DETAILLE

(en euros)

DETAIL DES COMPTES D'ACTIF	2016	2015
PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS DEBITEURS	**10 530**	**0**
Avoir frais administratifs CDC	9 191	
Prestataires débiteurs	1 340	
DISPONIBILITES	**104 506**	**56 243**
Banque	**104 506**	**56 243**
Compte-courant CDC	104 506	56 243
TOTAL DES COMPTES D'ACTIF	**115 037**	**56 243**

DETAIL DES COMPTES DE PASSIF	2016	2015
CAPITAUX PROPRES	**0**	**0**
Report à nouveau	**0**	**0**
Résultat de l'exercice	**0**	**0**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	**0**	**95**
Fournisseurs fact. non parvenues	**0**	**95**
Charge à payer s/frais administratifs et frais de conservation	0	95
DETTES SUR PRESTATAIRES	**3 329**	**32 025**
Versements directs aux allocataires	**3 329**	**32 025**
Impayés sur prestations	3 329	32 025
DETTES S/ENTITES PUBLIQUES ET ORGANISMES DE S.S.	**10 698**	**13 026**
Cotisations sociales à reverser	**10 698**	**13 026**
CSG	2 990	3 707
CSG élargie	6 426	7 785
CRDS	780	943
SS	128	128
CASA	374	463
AUTRES DETTES	**22 641**	**0**
Créditeurs divers	**22 641**	**0**
Impayés sur opposition	267	0
Arrérages non réclamés	22 374	0
COMPTES DE REGULARISATION	**78 369**	**11 097**
Produits perçus d'avance	**78 369**	**11 097**
Subvention du Ministère du Budget	78 369	11 097
TOTAL DES COMPTES DE PASSIF	**115 037**	**56 243**

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

(en euros)

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES	2016	2015
PRESTATIONS SOCIALES	**2 346 627**	**2 747 301**
Prestations légales vieillesse droit direct	**2 346 627**	**2 747 301**
Arrérages de pensions	2 346 627	2 747 301
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**72 231**	**95 015**
Frais de gestion	**72 231**	**95 015**
Frais administratifs	72 231	95 015
Autres frais		
TOTAL DES CHARGES	**2 418 858**	**2 842 316**

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS	2016	2015
PRODUITS TECHNIQUES	**2 418 856**	**2 842 316**
Contributions publiques	**2 418 856**	**2 842 316**
Subvention du Ministère du budget	2 382 728	2 783 084
Contribution SNCF	36 129	59 232
PRODUITS FINANCIERS	**2**	**0**
Autres intérêts et produits assimilés	**2**	**0**
Autres produits financiers	2	0
TOTAL DES PRODUITS	**2 418 858**	**2 842 316**

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES, FAIT CARACTERISTIQUE

I - Principes comptables

La Caisse de retraite des régies ferroviaires d'Outre-mer (CRRFOM) se conforme aux dispositions du PCUOSS *(Plan Comptable Unique des Organismes de Sécurité Sociale).*

II - Règles et méthodes attachées à certains postes

- Convention

Le 31 juillet 2006, une nouvelle convention de gestion a été signée entre la Caisse des Dépôts, établissement de Bordeaux, et la Direction du Budget. Elle est reconduite, à législation et règlementation constante, par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année, sauf dénonciation de l'Etat ou de la CDC, 6 mois avant l'échéance.

- Frais administratifs CDC

La Caisse des dépôts et consignations, en tant que gestionnaire, met à la disposition de la CRRFOM des moyens en personnel, informatique et fonctionnement. En contrepartie de ses prestations, la CDC est remboursée des coûts engagés pour la gestion du fonds dans la limite de plafonds annuels fixés par la convention.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF

Il est composé à 91% des disponibilités.

PASSIF

Dettes sur prestataires

Le compte "Impayés sur prestations" d'un montant de 3 329 € représente le total des pensions impayées ou suspendues à la clôture de l'exercice (3 dossiers).

Autres dettes

Ce poste est composé d'un dossier d'opposition au profit d'un tiers et d'arrérages non réclamés (1 dossier).

Dettes sur entités publiques et organismes de Sécurité Sociale

Ce poste est constitué par le total des retenues précomptées sur les pensions du mois de décembre à reverser à l'URSSAF. Le paiement de ces cotisations (10 698 €) est intervenu le 6 janvier 2017.

Comptes de régularisation

Les produits perçus d'avance, soit 78 369 €, correspondent à la différence entre le financement de l'Etat, au titre de 2016, et les charges de l'exercice.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

Prestations sociales

La diminution des prestations enregistrées entre 2015 et 2016 (400 674 €, soit 14,6%) est liée à la baisse du nombre des bénéficiaires (139 en 2015 ; 120 en 2016).

Achats et charges externes

Le montant des frais administratifs s'élève à 72 231 € pour l'année 2016, la baisse est liée à la diminution du nombre de pensionnés au cours de l'exercice.

PRODUITS

Produits techniques

Le fonds est alimenté par une subvention du Ministère du Budget, inscrite au titre de la mission « Régimes sociaux et de retraite », programme 195, et une contribution de la SNCF.

- La subvention du ministère du budget est constituée de 4 versements trimestriels répartis comme suit :

1er versement du 01/02/2016		600 000 €
2ème versement du 05/04/2016	+	600 000 €
3ème versement du 06/07/2016	+	600 000 €
4ème versement du 30/09/2016	+	650 000 €
Total	**=**	**2 450 000 €**
Produits perçus d'avance en 2015	+	11 097 €
Produits perçus d'avance en 2016	-	78 369 €
Contribution de l'Etat	**=**	**2 382 728 €**

- La contribution de la SNCF

  Elle s'est élevée à 36 129 € répartie en 4 versements trimestriels et correspondent au financement au titre de l'exercice 2016.

FLUX DE TRESORERIE

(en euros)

	2016	2015
RESULTAT NET	**0**	**0**
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions	0	0
Capacité d'autofinancement	**0**	**0**
Moins : variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Variation des dettes s/fournisseurs et comptes rattachés	-95	-283
Variation des dettes sur prestataires	-28 696	11 518
Variation des dettes s/ent. Publiques et org. S. Sociale	-2 328	-1 456
Variation autres detttes	22 641	-173
Variation des créances	-10 530	0
Variation des comptes de régularisation	67 272	-13 084
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**48 264**	**-3 479**
Flux de trésorerie généré par l'activité	**48 264**	**-3 479**
Flux net de trésorerie	**48 264**	**-3 479**

Trésorerie d'ouverture *(banque + OPCVM)*	56 243	59 721
Trésorerie de clôture *(banque + OPCVM)*	104 506	56 243
Variation de trésorerie	**48 264**	**-3 479**

L'évolution de la trésorerie s'explique principalement par l'augmentation des produits perçus d'avance.

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

CRRFOM
Exercice clos le
31 décembre 2016

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la Caisse des Dépôts et Consignations sur les comptes individuels du CRRFOM

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de La Caisse des Dépôts et Consignations et en réponse à votre demande dans le cadre de l'audit des fonds dont la Caisse des Dépôts et Consignations assure la gestion, nous avons effectué un examen limité des comptes individuels du CRRFOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la Caisse des Dépôts et Consignations. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière du CRRFOM au 31 décembre 2016 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Courbevoie et à Neuilly-sur-Seine, le 13 juin 2017

Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Frédéric Trouillard Mignen

MAZARS

Pascal Parant

Sébastien Arnault

CRRFOM : Caisse de Retraites des Régies Ferroviaires d'Outre-Mer

OPCVM : Organisme de Placement Collectif des Valeurs Mobilières

Une gestion Caisse des Dépôts

Rue du Vergne - 33059 Bordeaux Cedex
retraitesolidarite.caissedesdepots.fr
Tél. : 05 56 11 41 23